

Version 1

Rédigé le 02/02/20 par LTN BULLIFFON

Modifié le

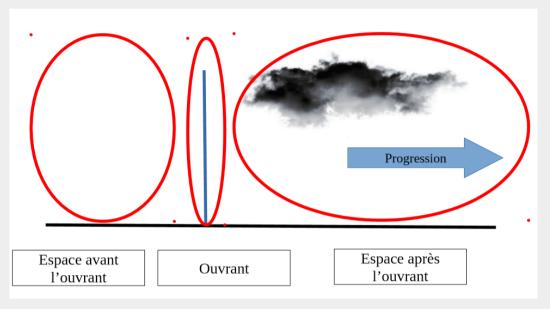
PROCÉDURES D'ENGAGEMENT

FSTR

110

Contexte

Avant de s'engager dans une structure dans le contexte d'une mission d'incendie, tout sapeur-pompier doit se considérer dans un système à 3 éléments :



Et doit avoir, si nécessaire les outils suivants à disposition :

- une lance
- un moyen d'éclairage
- une caméra thermique éventuellement

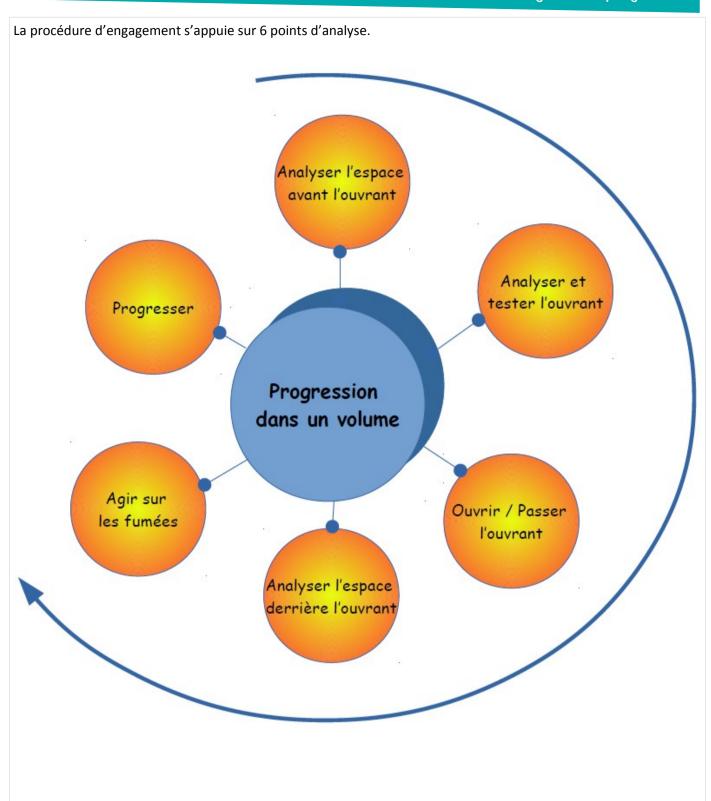
Principes généraux



Les principes d'actions opérationnelles suivants sont volontairement présentés sans ordre chronologique stricte. Ils sont une base à l'analyse du binôme qui doit aussi prendre en compte son expérience.

La démarche suivante s'entend avec un moyen en eau adapté en présence de signes d'incendie (fumée ou analyse du chef d'agrès).

Elle s'applique à tous et est basée sur l'autonomie des chefs d'équipes et équipiers.



Mots clés	ENGAGEMENTS - BINÔMES -OUVRANTS - FUMEE -
Fiches en lien	
Sources	GDO « interventions pour incendie de structure / GTO « Etablissement et techniques d'extinction »



Version 1

Rédigé le 02/02/20 par LTN BULLIFFON

Modifié le

PROCÉDURES D'ENGAGEMENT

FSTR

110

Analyser l'espace avant l'ouvrant

- Fumée se dégageant des interstices : couleur, densité, pression, niveau ?
- => Observation avec projecteur portatif, lampe de casque
- Si présence de fumée => refroidissement des fumées (voir « Agir »)

Analyser et tester l'ouvrant

- est-il ouvert, fermée, verrouillé? => forcement?
- quel est son sens d'ouverture et son système d'ouverture ?
- garder en tête qu'il peut être en bois massif ou coupe feu => pas de signes extérieurs
- le tester avec une projection d'eau
- contrôle à la caméra thermique (si disponible)

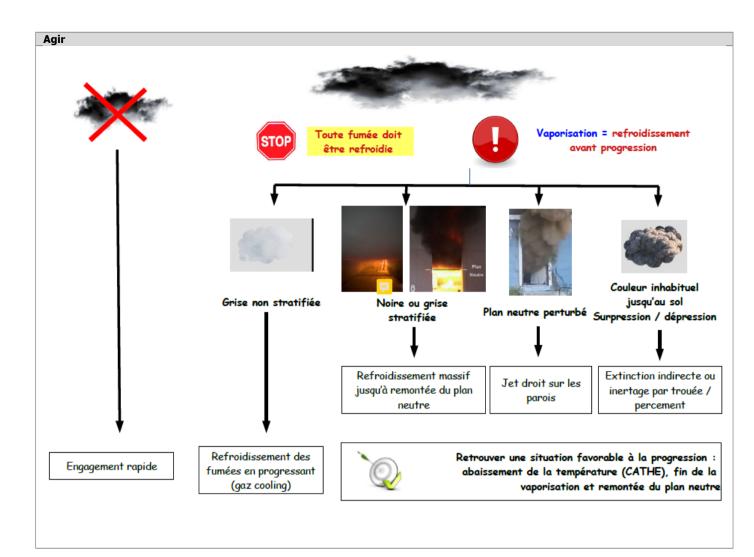
Ouvrir / Passer l'ouvrant

- ouverture sécurisée (lance en eau et placement judicieux dans le sens du tirage)
- maîtrise de l'ouvrant
- rideau stoppeur de fumée (en expérimentation dans certains CIS)

Analyser l'espace derrière l'ouvrant

Position la plus basse possible à l'écart des effets éventuels d'un phénomène thermique :

- victime visible?
- présence de fumée : couleur, densité, pression ?
- plan neutre?
- itinéraire de repli à définir
- présence du foyer : distance, intensité, puissance ?
- utilisation de la CATHE (si disponible) pour localiser les ouvrants, le foyer, apprécier les températures



Progresser

- exploration par avancées successives
- éviter de rester dans le sens du tirage
- respect des règles d'engagement (ligne-guide, liaison, ...)
- antiventilation : refermer l'ouvrant / stoppeur de fumée (expérimentation)
- poursuivre le refroidissent de toute fumée
- vigilance accrue lors des changements de volume

Mots clés	ENGAGEMENTS - BINÖMES -OUVRANTS - FUMEE -
Fiches en lien	
Sources	GDO « interventions pour incendie de structure / GTO « Etablissement et techniques d'extinction »



PROCÉDURES D'ENGAGEMENT

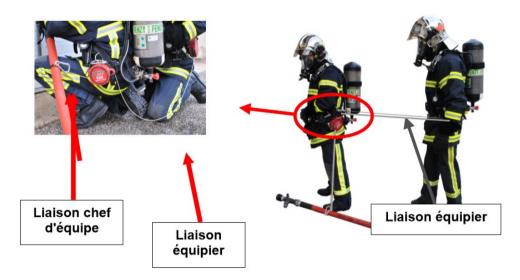
FSTR

110

Amarrage au tuyau utilisé comme ligne guide

Principes opérationnels

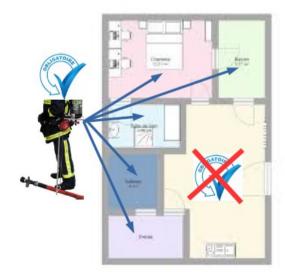
- Le chef et l'équipier du binôme restent forcément reliés entre eux dans une structure (liaison personnelle)



L'amarrage au tuyau est à l'initiative du chef d'équipe suivant son analyse (peu de visibilité, risque de phénomène thermique, volumes complexes)

Lorsque le tuyau d'une lance est utilisé comme ligne guide, l'amarrage est obligatoire dans les cas suivant :

* en étage, si l'engagement dépasse le volume unique adjacent à la porte d'entrée



- * en infrastructure (sous-sol)
- * en volumes complexes de plain pied (pas d'ouvrant sur l'extérieur, grande distance, multiples volumes complexes, industrie)



Possibilité de se détacher pour une sortie de victime : la LDV doit être conservée uniquement dans le volume concerné par l'incendie ou dangereux.

Dès la sortie du volume, une fois la porte refermée, le retour peut se faire sans lance.

Toutefois dans la situation décrite plus haut :

- l'équipier prépare la victime au retour
- le chef inerte le volume
- il est alors toléré que le binôme se détache du tuyau et laisse la lance sur place si une extraction rapide de la victime peut être effectuée

L'amarrage n'est pas obligatoire :

- * en pavillon de plain pied
- * en superstructure si l'engagement ne dépasse pas le volume unique adjacent à la porte d'entrée

Mots clés	ENGAGEMENTS - BINÔMES -OUVRANTS - FUMEE -
Fiches en lien	
Sources	GDO « interventions pour incendie de structure / GTO « Etablissement et techniques d'extinction »